

# Course de l'école de recrues d'infanterie No 1 de la Ire division

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **38 (1893)**

Heft 8

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-337083>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à leur tour de Dugny et du Pont-Iblon. »

(Récit officiel du grand état-major prussien, 2<sup>e</sup> partie, p. 192.)

tiennent l'ennemi par leurs feux. *Les Prussiens entrent dans le village.* Noisy et Romainville le canonnent à toute volée. Jusqu'à ce moment, l'ennemi a concentré son action sur le Bourget. *A dix heures,* il prend ses dispositions pour attaquer Drancy. Il se masse derrière la Mollette... »

(*La Marine au siège de Paris*, par l'amiral de La Roncière Le Noury, p. 133.)

Comme il faut un peu plus d'une demi-heure pour franchir la distance de Dugny, du Pont-Iblon et du Blanc-Mesnil au Bourget, l'ennemi, parti à huit heures et à huit heures et demie, a donc abordé le village vers neuf heures, comme le dit l'amiral de la Roncière le Noury.

Historien, je n'avais qu'à me conformer à des documents qui se confirment mutuellement. S'il est démontré d'une façon autorisée que M. Dichard, le capitaine O'Zou de Verrie, l'amiral de la Roncière le Noury, le général Hanrion lui-même, le grand état-major prussien, les historiques de la garde royale ont eu la berlue, ont pris huit heures pour neuf heures et ceci pour cela, je ne m'obstinerai pas dans leur erreur et corrigerai mon texte. Mais nous n'en sommes pas là.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

ALFRD DUQUET.

Paris, le 5 juillet 1893.

En résumé, il y a là une question de *fait* qui, avant tout, demanderait des informations aussi précises que possible et venant des participants allemands aux événements militaires en France. Nous nous permettrons donc de poser ici la question, espérant que quelqu'un de nos lecteurs d'Allemagne voudra bien nous donner une réponse permettant d'élucider et de résoudre le problème posé.



### Course de l'école de recrues d'infanterie n° 1 de la 1<sup>re</sup> division.

Le bataillon de recrues n° 1 à Lausanne, fort de 850 hommes environ, a terminé son cours d'instruction par une série de marches et manœuvres exécutées du 29 juillet au 2 août sur la Haute-Sarine sous les ordres de M. le

colonel Isler. Parti de Lausanne le 29 juillet à 4 h. 30 du matin, il a été transporté à Palézieux. De là, marche par le col de Lyss sur Albeuve et Montbovon ; le dimanche 30 au matin, courte manœuvre de demi-bataillon contre demi-bataillon et repos ; le 31 marche d'Albeuve et Montbovon jusqu'à Gsteig (Chatelet), avec manœuvre près de Château-d'Œx ; le 1<sup>er</sup> août ascension du col du Sanetsch et sur le col, qui s'y prête admirablement ; méthode de combat du bataillon contre un ennemi marqué ; enfin le 2 août, marche de Gsteig sur Aigle par le col du Pillon et retour depuis Aigle en chemin de fer.

Cette course s'est exécutée dans les meilleures conditions, par une température favorable ; l'état sanitaire du bataillon a été bon jusqu'à la fin ; le nombre des trainards insignifiant.

Depuis quelques années les essais de marches et de manœuvres dans les montagnes, spécialement dans la haute montagne se multiplient. Pour ne parler que de la Suisse française nous pourrions rappeler le passage de la Gemmi par le bataillon de carabiniers n° 2, le passage moins élevé de Jaman et celui des Portes du Soleil par le bataillon de carabiniers n° 1, le passage du Pas de Cheville, par une école de recrues, l'ascension du St-Bernard par le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie. On cherche à habituer le plus possible nos soldats à la guerre de montagne, pour autant du moins que la courte durée de nos services militaires le permet.

On a beaucoup discuté si des corps devaient être spécialement affectés à la guerre de montagne. De semblables corps existent, comme on sait, en France, en Italie, en Autriche, ailleurs encore. Ces troupes alpines ont un programme d'instruction particulier. Les résultats ont été remarquables ; les « alpini » forment incontestablement les meilleures troupes de l'armée italienne ; les « alpins » français ne leur cèdent en rien.

En Suisse on ne pouvait espérer atteindre un résultat suffisant ; il faut pour cela autre chose qu'une école de recrues de six semaines et tous les deux ans un cours de répétition de 18 jours. Dans de semblables conditions, on ne peut parler d'entraînement, on ne peut obtenir des facultés manœuvrières spéciales. N'y eût-il que cette raison,

il fallait renoncer au projet caressé par quelques-uns de troupes alpines suisses. D'ailleurs une autre circonstance accentue encore la différence entre les pays qui nous avoisinent et le nôtre. Pour eux, la montagne est l'exception, pour nous elle est presque la règle. Qu'ils détachent donc pour les affecter à la défense du territoire de montagnes une partie de leurs troupes, rien de plus naturel. Mais que nous fassions de même cela ne se justifie pas. Tous nos bataillons peuvent être appelés à se battre dans la montagne comme sur le plateau, il faut donc que tous les soldats qui les composent aient l'occasion de manœuvrer parfois dans la montagne et de constater les efforts et la bonne volonté qu'exigent de semblables manœuvres. Les exercices de montagnes pratiqués ces dernières années ont été infiniment utiles ; on peut être certain qu'une troupe qui n'aura jamais manœuvré que dans la plaine sera exposée à de dures surprises le jour où sans autre préparation elle devra manœuvrer dans la montagne.

Revenons à l'école de recrues n° 1 de la I<sup>e</sup> division.

Un corps Ouest marche de Lausanne sur Berne, disait la supposition générale ; il se couvre par des détachements sur la Haute-Sarine.

Un corps Est occupe Berne et manœuvre sur l'Aar moyen ; il se couvre également par des détachements sur la Haute-Sarine.

Le bataillon de recrues n° 1 forme au départ un de ces détachements du corps Ouest. Il a l'ordre de marcher de Palézieux sur Montbovon par le col de Lyss.

Une reconnaissance préalable du col avait permis de constater la possibilité du passage pour un bataillon avec ses chevaux, mais sans voitures. En effet, dès l'endroit dit « La Cuvaz » à 2 km. de Châtel-St-Denis, le chemin ne permet plus la marche qu'en colonne par un, cela jusqu'au moment où, sur l'autre versant de la montagne, il rejoint la grande route de Bulle à Château-d'Œx. En outre, toute la dernière partie du col aussi bien que la première heure de descente est en pente très abrupte, pâturage semé de gros cailloux. La course sur tout le parcours n'offre d'ailleurs aucun danger, surtout avec la précaution prise de ferrer la chaussure.

Par le beau temps, la vue est magnifique depuis le som-

met du col. Elle s'étend sur tout le bassin du Léman, le plateau jusqu'au Jura, et dans la direction du Nord et de l'Est sur les chaînes à perte de vue des Alpes valaisannes et bernoises. Malheureusement un brouillard épais masquait toute vue à plus de 100 mètres; à peine les deux compagnies arrivées les dernières au point culminant eurent-elles une rapide échappée sur les sommets les plus voisins; le brouillard ne tarda pas à tout voiler de nouveau. En outre, de temps en temps une petite pluie fine et serrée se mettait à tomber. Cette circonstance, ciel couvert, température fraîche, n'a pas été étrangère à la facilité avec laquelle s'accomplit cette première journée de marche. Voici l'horaire :

5 h. 30. Départ de Palézieux.

7 h. 10. Passage à Chatel-St Denis.

11 h. 25. Arrivée au col.

11 h. 40. Arrivée « En Lyss » où a eu lieu la grande halte. La troupe, qui avait déjeuné avant le départ de Lausanne, toucha l'eau et du lait. Elle mangea la viande de conserve, et se fit avec la ration de réserve du café au lait dans la marmite individuelle. A 2 h. 05, le bivouac fut levé. Depuis ce moment, le bataillon se divise. Les compagnies 1 et 4 (1<sup>er</sup> lieutenant Feyler et capitaine d'état-major de Lenzbourg) sous le commandement du major d'artillerie Manuel opèrent leur descente sur Montbovon où elles arrivèrent à 5 h. A la même heure, les compagnies 2 et 3 (1<sup>ers</sup> lieutenants de Meuron et Rey) sous le commandement de M. le major Ribordy arrivaient à Albeuve. Le premier demi-bataillon figurait un détachement du corps Est, le second un détachement du corps Ouest, arrivant de Bulle. De part et d'autre, les avant-postes furent immédiatement placés: pour le détachement d'Albeuve sur la ligne qui s'étend depuis la Sarine à l'ouest de Lessoc jusqu'au chemin d'Albeuve aux prés d'Albeuve, à l'endroit où ce chemin coupe le premier ruisseau à l'ouest de la Sarine; pour le détachement de Montbovon sur le pont de l'Hongrin avec patrouilles dans la direction de Lessoc, Albeuve, Sciernes. Un poste de sous-officiers, garde extérieure de cantonnement, fort d'un groupe, fut placé sur le pont de bois de la Sarine à l'entrée Est de Montbovon.

Le 30 au matin, un peu avant 4 h., le demi-bataillon de

Montbovon était réveillé par une violente fusillade du côté du pont de bois ; un instant après la générale battait et sonnait de tous côtés. Mais il était trop tard. Le poste de sous-officiers sur le pont s'était laissé surprendre. Une compagnie et demie de l'ennemi lui avait passé par-dessus et s'emparait du village, tandis qu'un peloton faisait une démonstration sur le pont de l'Hongrin. Après une courte lutte dans la rue le signal fut donné de cesser la manœuvre. Montbovon était pris.

Voici ce qui s'était passé à Albeuve :

La veille, à 10 h. du soir, l'ordre suivant provenant du commandant du corps ouest, était parvenu au major Ribordy : « L'ennemi occupe Château-d'Œx ; il paraît avoir ses cantonnements à Montbovon.

» Je marcherai demain sur Château-d'Œx.

» Votre détachement servira d'avant-garde. Il devra s'emparer si possible par surprise et pour 7 heures du matin au plus tard, du pont et du village de Montbovon, puis marcher sur Rossinières.

» J'attends les rapports sur la route Bulle-Montbovon. »

A la réception de cet ordre, le commandant du détachement résolut d'attaquer Montbovon par surprise le lendemain à 4 h. Il donne l'ordre à ses chefs de compagnie de tenir leurs troupes prêtes sur la place d'alarme à 2 h. du matin et envoya une patrouille d'officiers reconnaître le pont dont il est question plus haut. Cette patrouille ayant fait un rapport favorable, le commandant exécuta son mouvement en avant par Lessoc. On sait le reste.

En campagne, des surprises de ce genre se produiraient souvent. Préparer un mouvement pendant la nuit et l'exécuter au petit jour, c'est l'a b c du métier. Il faut donc, dans le service de sûreté, redoubler de vigilance aux premières heures du matin. La troupe qui, à Montbovon, était aux avant-postes aurait patrouillé du côté de Lessoc avec un peu plus d'activité ; moins que cela, le poste de sous-officier du pont de bois aurait placé une sentinelle à cent ou cent cinquante mètres plus en avant, la surprise était déjouée ; la position de Montbovon était assez forte pour résister à l'attaque d'une troupe même plus nombreuse. L'incident de Montbovon aura été une utile leçon pour les officiers et soldats du bataillon de recrues.

La journée du lendemain, 31 juillet, fut consacrée à la marche d'Albeuve et Montbovon sur Gsteig, avec défense de Château-d'Œx par le détachement Est contre le détachement Ouest.

Ce jour-là encore la température favorisa la marche, qui s'exécuta sans difficulté. L'étape était longue cependant. D'Albeuve à Gsteig la distance est de 39 kilomètres. Les cantonnements furent quittés à 5 h. 30. A 11 h., après le combat de Château-d'Œx, les deux détachements reprirent la marche réunis. La halte principale, 1 $\frac{1}{4}$  h., eut lieu le long de la route, au val des Fenils, à 1 h. La troupe cuisit le café comme la veille et mangea les rations de viande et de fromage qui lui avaient été distribuées au départ. A 1 $\frac{1}{4}$  h., la colonne s'ébranla de nouveau pour arriver à Gsteig à 6 h. 10. Les haltes horaires avaient été de 5 minutes le matin; elles furent de 10 minutes l'après-midi. L'allure adoptée fut de 100 pas à la minute. Pour nos troupes peu entraînées, cette allure paraît la plus favorable. Dans tous les cas, elle put être maintenue aisément jusqu'au bout, et le nombre des hommes malades des pieds fut insignifiant.

Pour la marche du lendemain au Sanetsch, les dispositions suivantes furent prises.

La troupe laisse le sac au cantonnement; les hommes portent la capote en bandoulière, avec la buche de bois à l'intérieur, et fixent au ceinturon la gamelle et les outils de pionniers. Dans la gourde, ils tiennent, comme pour les jours précédents, un demi litre de café froid, indépendamment de la ration de café en poudre; dans la gamelle, ils portent la ration de viande fraîche et la ration de fromage. Quant à la marche, elle s'exécute, comme de juste, en colonne par un; après chaque 20 minutes de marche, halte horaire de 10 minutes.

Dans ces conditions, l'ascension se fit de la manière la plus aisée. Les hommes étaient d'ailleurs distraits par le spectacle si varié qu'offre la haute montagne. La marche se fit aussi plus régulièrement qu'elle ne s'était faite le premier jour pour le passage de Lyss; les compagnies furent plus serrées et, soit à la montée, soit à la descente, ne dépassèrent pas 5 minutes comme longueur de colonnes. Quant au déploiement du bataillon contre l'ennemi

marqué qui occupait le col, il ne donne lieu à aucune observation, si ce n'est que, comme les jours précédents, la troupe put faire l'expérience du temps plus long et des efforts plus énergiques qu'exigent les mouvements d'un détachement dans la montagne.

L'expérience fut faite également de postes de relais établis de demi-heure en demi-heure. Notre règlement sur le service des troupes suisses en campagne ne prévoit ce service des postes de relais que pour les troupes montées. A la montagne, il ne peut être question d'employer autre chose que l'infanterie. L'expérience réussit d'ailleurs fort bien. Tandis que la troupe avait mis 3 heures pour faire l'ascension du col, les dépêches de Gsteig mirent 1 1/2 h. seulement.

La dernière journée fut consacrée à la descente sur Aigle par le Pillon, soit 33 kilomètres. La grande halte eut lieu au Sépey; les haltes horaire furent de 5 minutes. Rien de spécial à dire sur cette marche, ni du combat défensif contre un ennemi marqué qui eut lieu au col.

En résumé, la course de l'école de recrues n° 1 a eu une pleine réussite; elle a été intéressante; elle a surtout été instructive pour tous ceux qui y ont pris part, chefs et soldats. Les premiers ont pu s'exercer à la conduite des colonnes pendant des étapes prolongées, cette partie si importante du service; les derniers ont pu se familiariser, pendant quelques jours, avec le service de campagne et développer leur initiative mieux que ne le permettent le service de caserne et les exercices de la place d'armes. Puissent-ils profiter les uns et les autres, chacun dans sa sphère, et faire profiter l'armée de ce qu'ils auront appris!



## Société des Officiers de la Confédération suisse.

### SECTION VAUDOISE

Lausanne, le 29 juillet 1893.

Monsieur et cher camarade. — L'article 4 du règlement de notre section s'exprime comme suit :

#### ART. 4.

« La section vaudoise se réunit en assemblée générale